

PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE :

Êtes-vous assez outillés?

Êtes-vous prêts à faire face à une panne d'électricité, à une interruption de l'approvisionnement en eau ou en aliments et à un incendie?

Comme vous le savez, des situations hors de contrôle (orages, incendies, pannes d'électricité, etc.) peuvent survenir à tout moment, et il est important d'avoir en main tous les outils pour leur faire face. En juin 2019, on avait publié un article sur les différentes options à mettre en place en période de canicule. Cette année, on vous informe sur des points importants à mettre en place dans votre entreprise au sujet des procédures en cas d'urgence.

Dans le programme bien-être animal (BEA) et le nouveau programme PorcBIEN-ÊTRE, vous devez avoir obligatoirement mis en place une procédure lors des situations suivantes¹ :

- Panne d'électricité (température, ventilation, etc.)
- Interruption de l'approvisionnement en eau ou en aliments

Procédures à bonifier

Ces procédures sont essentielles afin d'assurer le bien-être des animaux. Aucune perte d'animaux n'est souhaitable à la suite d'un problème de ventilation ou de température. Ces procédures sont des bases, mais plusieurs étapes ou éléments peuvent y être ajoutées pour les bonifier. Même si ce n'est pas une exigence des programmes, il est fortement recommandé d'avoir aussi une procédure en cas d'incendie, d'inondation et de température extrême.

Par où commencer?

Premièrement, vous devez créer ou mettre à jour votre liste de contacts en cas d'urgence. Vous pouvez trouver un exemple dans le manuel de l'Excellence du porc canadien (Registre R-U). Nous avons également élaboré un modèle plus complet qui se trouve sur notre site www.accesporcqc.ca. Voici une liste, non exhaustive, des principaux contacts pour lesquels vous devriez avoir les numéros de téléphone :

- Propriétaire des animaux
- Propriétaire des bâtiments
- Superviseur ou gestionnaire de site
- Vétérinaire
- Police
- Pompier
- Hydro-Québec
- Système d'alarme
- Électricien
- Compagnie assurant l'approvisionnement en eau
- Plombier (panne d'eau ou bris de la canalisation)
- Compagnie effectuant la réparation de la pompe à eau
- Compagnie effectuant l'entretien et la réparation des systèmes de ventilation et de chauffage
- Compagnie effectuant l'entretien et la réparation du système de chauffage au gaz
- Compagnie effectuant l'entretien et la réparation du système d'alimentation

Voici une liste de vérifications qui peuvent vous aider à bonifier votre procédure :

En cas de panne d'électricité, que feriez-vous?

1. Entrées d'air

- Est-ce qu'il est facile d'ouvrir les entrées d'air ou s'il faut exécuter certains trucs que vous seul connaissez?
 - Si vous répondez oui à cette dernière question, il est très important de former vos employés pour qu'ils sachent le faire si vous êtes absent.

2. Panneaux des volets des ventilateurs

- Avez-vous vérifié si tous les panneaux des volets devant le ventilateur s'enlèvent?
 - Vous pourriez avoir des surprises. Notez, sur le mur, ceux qui s'enlèvent afin de maximiser l'efficacité de la tâche en cas d'urgence. Mentionnez-le à vos employés.

¹ POS 7.11 Procédure d'urgence dans le Manuel EPC.

3. Génératrice

- Si elle est manuelle (tracteur), est-ce que la procédure à suivre pour la brancher et faire le contact est bien décrite et facile à exécuter?
- Où est le tracteur, et est-ce qu'il y a assez de diesel dans le réservoir pour le faire fonctionner quelques heures?
- Est-ce que le point d'accès pour brancher la génératrice au bâtiment est accessible en tout temps?
- Quel est le nom de l'électricien qui peut vous aider rapidement? Où se trouve son numéro de téléphone? (très important si le disjoncteur principal a disjoncté)
- Avez-vous formé tous vos employés sur la procédure à suivre pour démarrer la génératrice de façon sécuritaire?

Afin de prévenir les pannes d'électricité, voici quelques questions pertinentes à se poser :

- Quel est le plan d'entretien de votre génératrice?
- Si la génératrice ne fonctionne pas, avez-vous une procédure de rechange?
- Est-ce que vous vérifiez l'état de votre génératrice toutes les semaines?
 - Vérifiez qu'en cas de coupure de courant, si la génératrice est automatique, qu'elle redémarre toute seule.
 - Testez votre génératrice toutes les semaines.
 - Notez les entretiens et les tests de génératrice dans un registre (certains éleveurs ont installé une lumière extérieure au bâtiment pour indiquer que la génératrice est en marche et facilement visible à distance).
- Est-ce que vous avez vérifié que les branchements avec le système d'alarme sont en bon état?
- S'il y a une panne d'électricité, est-ce que la centrale sera bien avisée et vous informera rapidement? Testez le système de façon périodique.
 - Important de revoir l'ordre d'appel des personnes sur la liste.
 - Vérifier si les numéros de téléphone sont à jour (les téléavertisseurs ont disparu pour plusieurs).
- Si le signal est envoyé à la centrale d'alarme grâce à Internet, avez-vous une batterie qui prend le relais s'il manque de l'électricité?
- Avez-vous vérifié la qualité des fils électriques?
- Est-ce que les bras des disjoncteurs sont bien à leur place?
- Advenant une perte de courant électrique, est-ce qu'il y a des lumières de sécurité à batterie disponibles dans différentes sections du bâtiment pour aider à se diriger?

Autres mesures de prévention

- Informez vos employés sur tous ces points.
- Assurez-vous que les ventilateurs de chaque chambre sont ajustés sur différents boîtiers de contrôle, permettant en tout temps d'avoir un minimum de ventilation si l'un d'eux est non fonctionnel.
- Assurez-vous d'avoir un bon contrôle de la vermine et des animaux sauvages, car ces derniers peuvent faire sauter les disjoncteurs.



Advenant une panne d'approvisionnement en eau, que feriez-vous?

Au cours de la dernière année, certains producteurs ont dû utiliser un plan B pour avoir de l'eau à la suite de différents problèmes, tels que : la pompe principale brisée dans le puits, des tuyaux coupés dans le sol par une marmotte, etc.

- Si vous n'avez plus d'eau dans vos bâtiments, qui peut venir vous en livrer?
- Est-ce que la compagnie qui peut vous livrer de l'eau peut vous en livrer tous les jours jusqu'à la réparation de la pompe ou du tuyau d'approvisionnement?
 - Notez les noms des compagnies d'approvisionnement en eau et leur numéro de téléphone.
 - Informez vos employés et assurez-vous que ces numéros se trouvent à porter de main en tout temps.
- Comment allez-vous distribuer l'eau aux porcs? Montrez-le à vos employés.
- Si votre pompe est brisée, avez-vous le nom d'un plombier qui peut venir rapidement la réparer? Si oui, où se trouve ce numéro?
 - Informez vos employés.
- Est-ce qu'avoir deux pompes à eau pourraient être une solution économique pour vous?
- Est-ce que vous pouvez mettre en place une réserve d'eau temporaire? Qu'utiliserez-vous comme contenant pour faire une réserve d'eau temporaire?

Advenant un incendie, que feriez-vous?

En cas d'incendie, il faut réagir vite, donc, vous devez vous préparer pour être toujours prêts. Les procédures à suivre devraient être le sujet d'une rencontre annuelle.

→ Faites un plan pour indiquer où se trouvent les extincteurs et informez-en tous vos employés.

- De préférence, placer les extincteurs près des panneaux électriques. Cependant, vous devez en avoir à d'autres endroits au cas où vous ne pourriez pas y avoir accès.
- De préférence, si votre extincteur est près du panneau électrique, mais qu'il advenait un incendie du panneau, avez-vous la possibilité de pouvoir prendre l'extincteur? Vérifier l'emplacement idéal pour l'accès à l'extincteur.

→ Vérifier la qualité des extincteurs : il y a des dates d'expiration. Faites une vérification régulière et notez-le dans un registre.

→ Pour le personnel

- Quel est le plan d'évacuation de vos employés selon le bâtiment affecté?
- Où sont les sorties rapides dans votre bâtiment?
- Y a-t-il une fenêtre dans une chambre qui est facilement ouvrable pour sortir?

→ Pour les animaux

- Quel est le plan d'évacuation de vos porcs, si c'est possible?
- Devriez-vous créer une sortie rapide pour vous et vos porcs?
- Si vous deviez envoyer vos porcs ailleurs, où les enverriez-vous?

→ Pensez à d'autres solutions comme, avez-vous accès à un tracteur? Si oui, un mur d'arrêt de feu pourrait être érigé.

→ Avez-vous des avertisseurs de fumée à des endroits stratégiques dans vos bâtiments?

Procédure sur Accesporc

Pour créer votre procédure d'urgence, rendez-vous à www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/publications/pub_pres.php#sectionlist414. Également, une procédure complémentaire a été élaborée pour le fonctionnement de la génératrice. Elle se trouve sur ce site Internet. Cette procédure complètera celle de l'EPC et permettra à vos employés de savoir comment fonctionne la génératrice, quoi faire en situation d'urgence et de noter les entretiens.

N'hésitez surtout pas à consulter les intervenants qui vous conseillent (vétérinaire, conseiller en agronomie, technicien, etc.) Les éleveurs qui ont vécu des situations semblables peuvent aussi vous témoigner de leurs expériences.

Ne pas oublier les assurances

Maintenant, les compagnies d'assurances ont aussi des exigences à respecter. Veuillez les consulter ou les appeler pour vous informer sur leurs normes et sur vos res-

ponsabilités. La formation des employés est primordiale et ne doit surtout pas être négligée. Également, le service d'incendie de votre municipalité pourrait être invité à participer, et cela pourrait permettre aussi de leur faire connaître vos installations.

Il est indispensable d'être bien préparé pour assurer son bien-être et celui de ses porcs. Bien se préparer, c'est payant et judicieux! ■



DRUMCO
ÉNERGIE

DISTRIBUTEUR DES GÉNÉRATRICES

KOHLER
IN POWER. SINCE 1920.

Déjà la 3^e génération dévouée à la vente, au service et à la location des génératrices **KOHLER**.

SERVICE 24/7

UN SEUL NUMÉRO PARTOUT AU QUÉBEC

819-850-0093

www.drumcoenergie.ca

199925